

HYERES : Max BAUER : « ZNT, pour la Coordination Rurale et France grandes Cultures, c'est non » !

Pour Max BAUER : « En période de Noël, la CR et FGC espéraient du gouvernement des signaux pacifiques pour les agriculteurs et nos citoyens ».



Il ajoute : « Les décisions annoncées par le gouvernement vont au contraire de ce qui était attendu et risquent de multiplier les conflits de voisinages entre agriculteurs et riverains. Comment un riverain pourra-t-il être assuré que le pulvérisateur qui travaille près de son habitation ne soit pas

en cours d'épandage d'une « substance préoccupante » ? Comment pourra-t-il vérifier le caractère « antidérive » du matériel utilisé ? Quelle garantie aura-t-il d'un « produit de biocontrôle ou à faible risque » épandu en limite de propriété et qui peut sentir aussi mauvais qu'un produit plus toxique ?

Pour les agriculteurs, il s'agit encore une fois de leur imposer de nouvelles contraintes, économiques (perte de surface ou de productivité, charges supplémentaires) et psychologique (suspicion des riverains) sans aucune compensation de ce nouveau préjudice.

La Coordination Rurale et France Grandes Cultures rappellent aussi qu'aucune étude scientifique ni aucune observation des autorités sanitaires françaises ont jusqu'ici relevé la moindre suspicion d'une prévalence de maladies liées au statut d'habitant rural par rapport à celui d'urbain. Ces ZNT sont donc injustifiées et par conséquent inacceptables et inapplicables, ce d'autant plus qu'elles constituent une nouvelle surtransposition de la réglementation européenne venant ajouter une distorsion supplémentaire de concurrence. Si le gouvernement voulait vraiment protéger les consommateurs il devrait en premier lieu appliquer l'article 44 de la loi EGAlim. Il est urgent de stopper les importations de produits agricoles de pays qui n'ont pas les mêmes exigences en matière de pratiques phytosanitaires qu'en France et de définir les LMR (limites maximales de résidus) pour les aliments pour animaux importés sur lesquels aucun contrôle n'est effectué.

La Coordination Rurale va demander une audience auprès du président de la République pour revenir sur ces annonces qui ne se basent sur aucune donnée scientifique ».

Coordination Rurale PACA

Max Bauer – Président

324 Traverse du domaine de l'Ourse – 83400 HYERES

Tel : 04 67 47 52 30 – Site:

www.coordinationrurale.fr/provence-alpes-cote-dazur/

A propos de la Coordination Rurale PACA

La Coordination Rurale Provence-Alpes-Côte-d'Azur est un syndicat indépendant de toute organisation économique et politique qui défend tous les agriculteurs. Ses représentants sont des bénévoles vivant de leur ferme, présents dans les instances départementales et régionales où ils apportent l'avis de vrais paysans. La CRPACA lutte pour que les agriculteurs conservent leur liberté d'entreprendre avec des prix rémunérateurs, pour que le foncier agricole cesse d'être menacé par la pression urbaine et pour la protection des productions méditerranéennes.